

Informations générales

Cours	
TITRE	Musique visuelle 1
Sigle	MUS3314X / MUS6314X
Crédits	3 dont 1.5 de travaux pratiques
Site StudiUM	Cliquez ici pour entrer du texte.
Faculté / École / Département	Faculté de musique
Trimestre	Automne
Année	
Capacité d'accueil	27
Mode de formation	En présentiel
Déroulement du cours	

Enseignante		
Nom et titre	Myriam Boucher, professeure adjointe	
Coordonnées	Courriel: myriam.boucher@umontreal.ca	Bureau : B-665
Disponibilités	Prenez rendez-vous par courriel	

En plus de la présence aux cours, il est attendu de l'étudiant e de consacrer en moyenne 3 heures de travail individuel

Description du cours		
Description actuelle	Travail de création dirigé. Étude des relations son/image et application des concepts fondamentaux régissant la composition audiovisuelle sur support fixe dans un contexte musical : : relation son/image; forme, couleur et mouvement; captation, montage, compositing et synchronisation.	
Place du cours dans le programme	Cours à option. Préalable : connaissance de techniques de montage et de production sonore.	

Apprentissages visés

Objectifs généraux

Charge de travail

hebdomadaire

Développer une approche personnelle et une sensibilité du sonore, du visuel et de leur combinaison.

par semaine (lectures et travaux préparatoires).

Approfondir la façon de mettre en relation musique, son et image en mouvement.



Étudier et appliquer les principaux concepts régissant la production et la composition audiovisuelle dans une perspective musicale.

Explorer des acquis de la composition musicale ou de l'art sonore comme moteur de la création visuelle.

Acquérir un vocabulaire pour analyser et créer des œuvres audiovisuelles dans un contexte musical.

Faire une utilisation créative des outils technologiques.

Attention! Le vidéoclip, la musique de film ou la musique d'application n'est pas centrale au propos.

Objectifs spécifiques

Approfondir l'écriture du son et de l'image sur support fixe.

Apprendre des techniques de montage, l'utilisation d'effets et la réalisation d'images de synthèse simples.

Réaliser de courtes études audiovisuelles.

Développer un sens critique et un vocabulaire analytique.

Sujets abordés et chronologie de la matière

Le travail du son et de l'image – écriture sur support fixe : techniques d'édition et de montage

Rendus, formats, codecs

Modes de composition de l'image

Effets

Relation son/image

Note : Chaque sujet sera abordé autour des quatre concepts fondamentaux suivants : textures, formes, mouvement et rythme.



Évaluations

Méthodes	Objectifs d'apprentissage visés	Critères d'évaluation	Dates limites de remise et de présentation	Pondérations
Étude #1 – Images fixes 10 images.	Exploration des textures, formes et couleurs. Développer une sensibilité liée à la matière visuelle.	Originalité et qualité de la recherche.	Mardi 13 septembre, 23h59, sur Studium et Vimeo.	5%
Étude #2 – Sons sur images fixes Combinaison de 5 enregistrements sonores (10 s à 15 s) à une sélection de 5 images fixes de l'étude #1.	Exploration de la combinaison du son et de l'image, et de la perception de cette combinaison.	Originalité et qualité de la recherche.	Mardi 20 septembre, 23h59, sur Studium et Vimeo.	5%
Micro-analyse d'une œuvre de vidéomusique	Développer un vocabulaire pour discuter des relations son/image, textures, formes, mouvement et rythme. Étudier différentes façon de composer la musique et l'image en mouvement.	Orthographe, syntaxe et habiliter à rationaliser et exprimer sa pensée.	Mardi 4 octobre, 23h59, sur Studium.	20%
Étude #3 – Travail son/image en mouvement : textures Techniques et forme au choix de l'étudiant·e. Avec audio synchronisé. Durée : 1 minute.	Développement d'une approche personnelle et sensible. Utilisation créative des outils employés. Exploration des relations son/image. Développement d'une pensée audiovisuelle en composant simultanément le son et l'image.	Emphase sur la matière sonore/visuelle et l'expérimentation. Temporalité (forme, dynamique et articulation du discours). Respect des consignes.	Mardi 18 octobre, 23h59, sur Studium et Vimeo.	10%
Étude #4 – Travail son/image en mouvement : formes Techniques et forme au choix de l'étudiant·e. Avec audio synchronisé. Durée : 1 minute.	Développement d'une approche personnelle et sensible. Utilisation créative des outils employés. Exploration des relations son/image. Développement d'une pensée audiovisuelle en composant simultanément le son et l'image.	Emphase sur la matière sonore/visuelle et l'expérimentation. Temporalité (forme, dynamique et articulation du discours). Respect des consignes.	Mardi 1er novembre, 23h59, sur Studium et Vimeo.	10%
Étude #5 – Travail son/image en mouvement : mouvement et rythme	Développement d'une approche personnelle et sensible. Utilisation créative des outils employés. Exploration des relations son/image. Développement d'une	Emphase sur la matière sonore/visuelle et l'expérimentation. Temporalité (forme, dynamique et articulation du discours). Respect des consignes.	Mardi 15 novembre, 23h59, sur Studium et Vimeo.	10%

Techniques et forme au choix de l'étudiant·e. Avec audio synchronisé.

pensée audiovisuelle en composant simultanément le son et l'image.

Durée : 1 minute.

Projet personnel

1. Texte de présentation : 15%

Note de programme, processus de création, techniques employées (2 pages MUS3314X / 3 pages MUS6314X, 12 pts, interligne 1.5).

> 2. Composition audiovisuelle (3 min MUS3314X / 4-5 min MUS6314X): 25%

Une vidéomusique avec musique et/ou sonorisation.

Développement d'une approche personnelle et sensible. Utilisation créative des outils employés. Exploration des relations son/image. Développement d'une pensée audiovisuelle en composant simultanément le son et l'image. Exprimer une pensée, un concept sous une forme écrite.

Texte : orthographe, syntaxe et habiliter à rationaliser et exprimer sa pensée.

Composition : qualité de la recherche et de la création (relation son/image, langage audiovisuel employé, aspect formel, concept, sens), utilisation créative des outils employés, approche personnelle.

Le projet sera présenté en concert devant un jury. L'évaluation du jury comptera pour 30% de la note attribuée à la composition audiovisuelle. Date limite de remise du texte de présentation : mardi 20 décembre, 23h59, sur Studium.

40%

Présentation de la composition audiovisuelle en concert : **lundi 19 décembre**, Salle Serge-Garant (B-484).

Attention! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'<u>article 4.8 du Règlement des études de premier cycle</u> et à l'<u>article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.</u>

Consignes et règles pour les évaluations

Dépôts des travaux

- Tous les travaux sont à remettre sur Studium à la date et heure limite annoncée sur la plateforme.
- Les travaux écrits doivent être remis par StudiUM à la date et heure limite annoncée sur la plateforme et doivent obligatoirement inclure une page de présentation et une bibliographie. Voir les normes de présentation des travaux sur : http://www.musique.umontreal.ca/programmes/documents/Guidedepresentationtravaux 2016 longue VF.pdf
- Nommez tous les travaux (vidéos incluses) par votre nom de famille suivi d'un tiret et du numéro du travail. Exemple : Fortier-T1.

Remarques importantes

Les travaux sont personnels et doivent être réalisés de façon individuelle. Tout cas de plagiat sera sanctionné.

Les étudiant·e·s qui ont une condition médicale diagnostiquée qui requiert des mesures particulières sont invité·e·s à contacter le <u>BSESH</u> et à fournir aux enseignant.e.s les documents adéquats.

Retard de remise d'un travail

Dans le cas d'un travail remis en retard sans motif valable, 25% de la note sera enlevée par jour (24h) de retard, jusqu'à l'occurrence de deux jours, après quoi la note zéro sera attribuée.



Absences	La note zéro sera attribuée après trois (3) absences non motivées. Note de zéro si absence non motivée lors de la présentation des projets finaux.	
Qualité de la langue	La qualité générale de la langue sera évaluée. Un travail écrit dont la qualité n'est pas acceptable sera remis à l'étudiant e pour obtenir une deuxième version corrigée. Dans ce cas, 10% seront retranchés de la note, avant même l'évaluation finale.	
Grille d'évaluation facultataire	A+ 97% - 100% A 93% - 96% A- 90% - 92% B+ 87% - 89% B 83% - 86% B- 80% - 82% C+ 77% - 79% C 73% - 76% C- 70% - 72% D+ 65% - 69% D 60% - 64% F* Absence non motivée	



Rappels

Dates importantes	
Début du trimestre	7 septembre 2022
Annulation de cours (sans frais)	2022-09-21
Période d'activités libres	2022-10-24 au 2022-10-30
Date limite d'abandon (avec frais)	2022-11-11
Fin du trimestre	2022-12-23
Évaluation de l'enseignement Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.	À déterminer

Attention! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le <u>Bureau du registraire</u> pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe		
Enregistrement des cours	L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant·e au moyen du formulaire prévu à cet effet (mettre le lien ici). Notez que la permission d'enregistrer ne donne pas la permission de diffuser l'enregistrement.	
Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents	La prise de note est fortement encouragée, mais non obligatoire.	

Ressources

Ressources obligatoires		
Site internet	L'étudiant·e doit posséder un compte Vimeo : http://vimeo.com . Studium.	
Matériel informatique	L'étudiant·e doit posséder son propre ordinateur ou avoir accès à un ordinateur pour être en mesure de réaliser des productions audiovisuelles.	
Logiciels	L'étudiant·e doit posséder les licences logiciel nécessaire à la production audio et visuelle. Les logiciels sont au choix de l'étudiant·e.	

Bibliographie sommaire

Boucher, Myriam et Jean Piché. « Sound/Image Relations in Videomusic : A Typological Proposition ». In : Sound and Image : Aesthetics and Practices. Sous la dir. d'Andrew Knight-Hill. Londres : Routledge, 2020, p. 13-29.

Bute, Mary Ellen. « Abstronics ». In: Films in Review 5.6 (1954).

Chion, Michel. L'audio-vision: Son et image au cinéma [1990]. Paris: Armand Collin, 2008.

Château, Dominique. « Le rôle de la musique dans la définition du cinéma comme art : à propos de l'avant-garde des années 20 ». In : *Cinémas* 3.1 (1992), p. 78-94. doi : doi.org/10.7202/1001181ar.

Dulac, Germaine, Écrits sur le cinéma (1919-1937). Paris : Éditions Paris expérimental, 1994.

Guido, Laurent. L'âge du rythme : cinéma, musicalité et culture du corps dans les théories françaises des années 1910-1930. Lausanne : Éditions Payot, 2007.

Mitry, Jean. Esthétique et psychologie du cinéma. Paris : Le Cerf, [1963] 2001.

- « Images et musique ». In : Raccords 9 (1951).
- Le cinéma expérimental : histoire et perspectives. Paris : Seghers, 1974.

Noguez, Dominique. Éloge du cinéma expérimental. Paris : Centre Geoges-Pompidou, 1979.

Pozner, Valérie. « Abstraction et cinéma en Russie ». In : *Ligeia* 1.89-92 (2009). Consulté le 28 avril 2020, p. 170-183. doi : 10.3917/lige.089.0170. url : https://www.cairn.info/revue-ligeia-2009-1-page-170.htm#no23.

Survage, Leopold. « Le rythme coloré ». In: Les Soirées de Paris 26-27 (juillet-août 1914).

Vuillermoz, Emile. La musique des images. T. III. Paris : Librairie Félix Alcan, 1927.

— « Lueurs ». In : Le Temps 21.150 (4 juin 1919).

Youngblood, Gene. Expanded Cinema. New York: Dutton, 1970.

N'oubliez pas! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires.

Soutien à la réussite De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus. Centre de communication écrite http://cce.umontreal.ca/ Centre étudiant de soutien à la réussite http://cesar.umontreal.ca/ Citer ses sources – styles et logiciels (guide) http://www.bib.umontreal.ca/LGB/ Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM http://www.bib.umontreal.ca/services/default.htm Soutien aux étudiant-e-s en situation de handicap http://bsesh.umontreal.ca/

Cadres règlementaires et politiques institutionnelles



Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire d'un e étudiant e.

Règlement des études

Peut importe votre statut d'étudiant·e, connaitre le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage.
Consultez-le!

http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/

http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documentsofficiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogiquede-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf
http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.ht
m

Politique-cadre sur l'intégration des étudiant-e-s en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiant·e·s en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteur, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine!

Le plagiat ne se limite pas à copier-coller ou à regarder la copie d'un collègue. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplagiat); Inventer des faits ou des sources d'information; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Lors des examens : Utiliser des sources d'information non autorisées pendant l'examen; Regarder les réponses d'une autre personne pendant l'examen; S'identifier faussement comme un ∙e étudiant ∙e du cours.

Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude	http://www.integrite.umontreal.ca/reglementation/officiels.html
Site Intégrité	http://integrite.umontreal.ca/